

Les crédits

aspects de la question et qu'il faut discuter de l'amendement libéral pour avoir un débat sain.

Il faut que les Canadiens puissent entendre tous les points de vue. Que les Canadiens décident, n'étouffons pas un point de vue pour des considérations de procédure, niant ainsi un principe fondamental de la réalité d'aujourd'hui.

M. Martin: Madame la Présidente, le raisonnement des députés néo-démocrates qui s'opposent à notre amendement est difficile à suivre.

Notre amendement vise en essence à condamner le gouvernement fédéral pour avoir mis en péril le système de santé du Canada en n'honorant pas les obligations qui sont les siennes de longue date. Si vous consultez le paragraphe 81(11) du Règlement, il est très clair que les motions de l'opposition peuvent avoir trait à toute question relevant de la compétence du Parlement du Canada.

C'est on ne peut plus clair. Si notre amendement n'est pas acceptable parce qu'il ne porte pas sur l'essence de la motion alors qu'il concerne le gouvernement fédéral, la motion originale ne devrait pas être autorisée. Une motion de l'opposition doit avoir trait à une question relevant de la compétence du Parlement du Canada.

C'est on ne peut plus clair. Notre amendement doit être accepté, et s'il ne l'est pas, cela ne peut être que pour la seule raison que la motion originale n'est pas recevable.

M. Karpoff: Madame la Présidente, les deux orateurs précédents, qui ont essayé de démontrer que cet amendement devrait être recevable, m'ont en fait convaincu de l'inverse.

C'est un tout autre débat. La motion originale porte sur deux éléments principaux, les opinions de trois premiers ministres provinciaux et l'imposition de frais modérateurs.

Cet amendement fait glisser le débat vers un sujet entièrement différent. D'après ce qu'a dit le député de Winnipeg, il est évident que vous n'avez pas d'autre choix que de le déclarer irrecevable.

Mme le vice-président: Je demanderais à la Chambre d'être indulgente et de m'accorder quelques minutes pour étudier les nouveaux arguments qui viennent de m'être présentés. Si vous voulez bien m'excuser, je reviens dans un instant.

[Français]

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Madame la Présidente, normalement je serais très heureux de participer à un tel débat. Mais, aujourd'hui, j'ai des sentiments assez mixtes. Pourquoi?

[Traduction]

Comme je l'ai dit, je suis tout à fait emballé lorsqu'il s'agit de participer à un débat de ce genre. Aujourd'hui, ce n'est pas vraiment le cas.

C'est un problème dont j'aimerais parler, mais je suis furieux parce que la motion, avec tout le respect dû à mes collègues, est particulièrement mesquine. Elle tend à banaliser une question extrêmement importante pour les Canadiens, soit le système national des soins de santé.

• (1230)

Cette motion se trouve à rabaisser toute cette question. Elle en fait une affaire strictement politique en essayant d'identifier comme les victimes, si l'on veut, les trois premiers ministres libéraux qui ont perpétué le problème. Je suis très déçu.

Pourquoi le NPD n'a-t-il pas parlé du vrai problème, de ses causes et des solutions concrètes que nous pourrions y apporter afin de répondre aux besoins de tous les Canadiens en matière de santé?

Nous savons tous que les provinces ont été durement touchées par les compressions budgétaires fédérales, mais il existe aussi d'autres raisons que je voudrais mentionner. Pourquoi mes collègues du Nouveau Parti démocratique ont-ils choisi uniquement des premiers ministres libéraux? Pourquoi n'ont-ils pas parlé des mesures prises par le gouvernement de la Saskatchewan, par ce gouvernement néo-démocrate, devrais-je dire? Permettez-moi de citer un article de la Presse canadienne d'aujourd'hui intitulé La Saskatchewan réduit les dépenses sociales: «Le gouvernement de la Saskatchewan réduira de 115 millions de dollars le financement des hôpitaux, des écoles et des municipalités.» L'article se poursuit dans la même veine. On avisait hier que le budget provincial renfermerait encore d'autres compressions. Pourquoi mon collègue ne mentionne-t-il pas le Nouveau Parti démocratique, le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan?

Et quelles sont les réalisations du gouvernement NPD de Bob Rae dans une province privilégiée financièrement, même si elle rencontre certaines difficultés? Je cite d'autres articles récents: «A cause des mesures prises par le Nouveau Parti démocratique, le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario, l'Association des hôpitaux